Imagin' PLESSIS

Le magazine du Plessis-Pâté

n° 40
Juillet / Août
2015

14 juillet 2015

feu d'artifice musical à 23h

spécial «pop-dance»



GESTES CITOYENS
08



TRAVAUX DE L'ÉTÉ
10



03 Editorial du Maire

04 60 jours au Plessis

07 Enfance, jeunesse et seniors
• Journée scientifique

08 Dossier
• Agir en citoyen pour bien vivre ensemble

10 Cadre de vie
• Les travaux de l'été
• Gestion de l'eau

12 Tribunes

13 Solidarité
• Canicule : les bons gestes

14 Sport et vie associative

16 Culture
• Préparez la rentrée

18 Infos pratiques

Fermetures estivales

Accueil de la Mairie
La mairie sera fermée les samedis matin :
du 18 juillet 2015 au 22 août 2015 inclus.

Agence Postale
L'agence postale sera fermée les samedis matin :
du 18 juillet 2015 au 29 août 2015 inclus.

Espace Michel Berger
L'Espace Michel Berger sera fermé :
du 20 juillet 2015 au 16 août 2015 inclus.

Centre sportif Le Colombier
Le complexe sera fermé :
du 15 juillet 2015 au 16 août 2015 inclus.

Imagin'Plessis n°40 - Juillet / Août 2015
Édité par la Ville du Plessis-Pâté
Mairie du Plessis-Pâté
Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté
Site Internet : www.leplessispate.fr

Directeur de publication : Sylvain Tanguy
Directrice de la communication : Séverine Leygues
Maquette : Emendo
Rédaction : service communication
Tél : 01 60 85 59 12 - fax : 01 60 85 59 29
Mail : communication@leplessispate.fr

Impression : Imprimerie Grenier
Tirage : 1 800 exemplaires
ISSN : 1289-0103

Ce document est imprimé sur papier PEFC

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et avec de l'encre écologique.



éditorial

Mes chèr(e)s concitoyennes et concitoyens,

L'été est arrivé et sa période de repos mérité pour de nombreuses personnes. C'est pourtant le moment privilégié pour une commune de mettre en œuvre ce qu'elle prépare depuis des mois.

Cet été et jusqu'au mois de septembre, les chantiers vont s'enchaîner. A l'école maternelle, les sols et un bloc sanitaire vont être changés. L'année prochaine, nous nous occuperons de l'isolation et des menuiseries. L'Espace Jeunesse va se déplacer dans des locaux mieux adaptés, des travaux de charpente et de réparations de fuites sont prévus au club house du tennis couvert. Le faux plafond de l'Espace Michel Berger sera lui aussi rénové et l'isolation sous toiture sera renforcée.

Parce que nous portons un grand intérêt au dynamisme du centre commercial, propriété communale, il sera rénové cet été. Des allées, trottoirs et voiries vont aussi faire l'objet de travaux pour poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années. Le groupe de travail sur « l'accessibilité handicapé des voiries et équipements recevant du public » prépare de son côté l'ensemble des travaux d'adaptation.

14 jeunes de la commune vont également prêter main forte aux services techniques tout au long de l'été.

Le Plessis-Pâté n'est malheureusement pas épargné par les incivilités ou délits. Même si les chiffres sont en forte baisse, notamment en matière de cambriolages, nous avons préparé depuis de nombreux mois un dossier de vidéo protection pour la commune. Ce dernier a été validé au conseil municipal du 15 juin et doit faire maintenant l'objet d'un accord préfectoral. Il s'agit de surveiller les entrées et sorties de la ville grâce à des caméras de dernière génération pour une qualité d'image haute définition de jour comme de nuit. Le complexe sportif sera également équipé.

Tout ce système est évolutif et permettra d'améliorer le taux d'élucidation des délits. Ce taux s'est tout de même amélioré, notamment sur des faits récents, puisque des auteurs sur 3 affaires différentes ont été identifiés. La gendarmerie me demande la plus grande discrétion sur ces sujets, mais soyez assurés que nos gendarmes font un énorme travail dans l'ombre, avec des résultats. Qu'ils en soient remerciés.

Ne comptez pas sur moi pour rentrer dans les polémiques de ceux qui surfent sur l'insécurité pour servir leur tambouille politicienne. Je reste à ma place, et nous apportons tous les moyens que nous pouvons à nos gendarmes, comme par exemple une tablette numérique pour les opérations tranquillité vacances, une convention de coordination, des relations quasi quotidiennes, des échanges d'informations permanents.

Cet été, Le Plessis-Pâté va continuer son évolution, en plus beau, plus écologique, plus accueillant et je vous donne rendez-vous le 14 juillet pour le pique-nique républicain et le feu d'artifice. Bonnes vacances à vous !

Bien fidèlement,

Sylvain Tanguy
Votre maire



8 MAI 2015

Commémoration de la victoire de 1945

Lors de la cérémonie du 8 mai dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont dévoilé avec M. le Maire le panneau explicatif de la place du 8 mai 1945, élaboré en partenariat avec les associations d'anciens combattants et installé près de la plaque du souvenir, devant la mairie. Le cortège s'est ensuite rendu au Monument aux morts.
Du 4 au 10 mai, la Grange a accueilli la très belle exposition sur la seconde guerre mondiale préparée par l'ULAACVG Brétigny/Plessis-Pâté. Les bénévoles anciens combattants ont organisé des visites toute la semaine pour les écoles des environs.



30 JUIN 2015

Soirée sans Télé

Les élus du Conseil Municipal des Enfants ont réédité cet événement qui annonce les vacances d'été toutes proches, sous une chaleur caniculaire.

23 ET 25 JUIN 2015

La Caisse des Ecoles offre des livres aux enfants

Les élèves de CM2 et de grande section de maternelle ont reçu des mains de M. le Maire un dictionnaire français-anglais pour les plus grands, qui les accompagnera au collège, et deux ouvrages illustrés pour les plus petits.

13 JUIN 2015

Fête des voisins

Au Clos du Bosquet comme dans d'autres quartiers, les Plesséiens ont profité des beaux jours pour faire la fête entre voisins, petits et grands !



15 JUIN 2015

Pique-nique du LAEP

Comme chaque année au mois de juin, l'équipe du Lieu d'Accueil Enfants-Parents a invité ses habitués à partager un repas estival, avec les spécialités de chacun.











30 MAI 2015

Fête foraine et retraite aux flambeaux

En ce jour de fête foraine au Plessis-Pâté, le Comité des fêtes a organisé sa traditionnelle retraite aux flambeaux. La distribution des lampions s'est effectuée sur le parvis de l'église à 21h30 pour un départ à 22h. Par une douce soirée de la fin du mois de mai, parents et enfants, nombreux, se sont regroupés pour suivre un ensemble de musique martiale, tonique et rythmée et composer ainsi un défilé brillant et coloré par les lampions allumés et tenus d'une main ferme par des enfants fiers de participer à cette joyeuse fête dans les rues de notre village. Le défilé est parti de l'église, a parcouru la route de Liers, est passé par la rue des Chamois pour arriver avenue du Parc. Les enfants étaient heureux d'illuminer nos rues en faisant des signes amicaux au public qui les regardait passer de sa fenêtre ou massé sur les trottoirs.

Arrivé sur le parking de l'Espace Michel Berger, le groupe de musique a joué un dernier morceau et le défilé s'est disloqué, laissant les enfants un peu fatigués par la marche, mais ravis de terminer la soirée sur les manèges de la fête foraine.

Le Comité des Fêtes

18 JUIN 2015

Commémoration de l'appel du 18 juin



17 JUIN 2015

Repas champêtre

Cette année, les seniors se sont retrouvés dans les «jardins» de la mairie sur le thème des années 60, pour un repas offert par la municipalité. Grillades et souvenirs de jeunesse étaient au rendez-vous, au rythme d'un orchestre.



MAI 2015

L'ESPP Football en Tunisie

A l'occasion d'un tournoi caritatif de football organisé par le club de Monastir, l'ESPP Football s'est rendu en Tunisie. Plusieurs pays participaient à cet événement : la Tunisie, la France, la Lybie et l'Algérie.
Sylvain Tanguy, maire du Plessis-Pâté, et Patrick Reteau, adjoint au maire, ont accompagné les joueurs à titre privé.









2 jours en baie de Somme avec le Club Loisirs 3e âge

Les 6 et 7 mai dernier, les seniors du Club Gaston Rumeau ont profité du printemps pour visiter la baie de Somme. Récit d'Alain Janel, président de l'association.

« Nous voilà repartis, nous les valeureux voyageurs du club. 6h30 : en route pour la Picardie. Certains ont encore les yeux embués de sommeil. Ils pourront récupérer durant le trajet. En route pour le Parc de Marquenterre où nous attend un guide nature-ornithologue. Nous observons l'univers passionnant des oiseaux migrateurs dans un environnement d'exception de 3000 hectares. Il est impossible de citer tous les oiseaux que nous avons observés. Après un bon repas, nous effectuons une promenade à bord d'un de nos authentiques trains à vapeur dont le parcours nous fait découvrir une des plus belle baies du monde, préservée à l'état sauvage. Puis ce fut Saint Valéry où nous flânons dans ce petit port de plaisance et de pêche. Nous longeons la digue promenade où la vue sur l'estuaire de la Somme est magnifique. Retour à l'hôtel pour le dîner et une bonne nuit d'un sommeil réparateur.

Le lendemain, Direction Valloire. Fidèle à la tradition cistercienne, l'abbaye se niche dans un site d'une beauté particulière entre bois et prairie au creux du val d'Authie. Nous visitons la salle capitulaire, le réfectoire et le cloître. Nous avons vu l'un des plus anciens poiriers, planté en 1756. Après avoir déjeuné, nous continuons par la visite de la plus grande nécropole chinoise de France. Plus de 825 stèles blanches gravées d'idéogrammes. Nous poursuivons vers Hourdel où nous avons observé avec des jumelles les phoques, veaux marins. Nos adhérents se sont ensuite séparés fatigués, mais ravis de cette sortie culturelle de deux jours. »

Les seniors à Provins



En mai dernier, la Municipalité a proposé aux seniors de passer une journée dans la région de Provins, pour notamment visiter le musée vivant du chemin de fer de Longueville. C'est un habitant du Plessis-Pâté, passionné de trains, qui les a accompagnés pour leur faire découvrir cet univers.
Après un agréable déjeuner, tous ont poursuivi la journée par une visite guidée de Provins, ville médiévale chargée d'histoire.



Une journée scientifique à noter dans vos agendas !

Programme complet disponible en septembre sur le site de la ville : www.leplessispate.fr



Une nouvelle table à l'école

Avec le printemps, les enfants de l'école élémentaire Léon Blum ont vu arriver dans la cour de l'établissement une nouvelle table de ping pong flambant neuve, offerte par la Caisse des Ecoles. Ces «cadeaux» sont possibles grâce à l'investissement des bénévoles qui tiennent les buvettes lors des manifestations sur la commune.

Agir en citoyen pour bien vivre ensemble

C'est son cadre de vie qui fait du Plessis-Pâté une commune où il fait bon vivre. Mais on ne vit pas seul... Nous sommes toujours le voisin de quelqu'un ! Pour que notre environnement reste agréable, il suffit de respecter des règles de vie commune. Petit rappel, non exhaustif, de quelques principes de base... qui relèvent souvent du simple bon sens.



Dehors, c'est aussi chez vous !

Le plaisir que l'on peut prendre à se promener en ville, à aller chercher ses enfants à l'école à pieds, etc, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et des espaces verts. Si les services techniques municipaux sont chaque jour sur le terrain pour y veiller, il est matériellement impossible de passer derrière chaque personne qui jette son papier sur la voie publique, ou laisse son chien y faire ses besoins.
Sachez qu'un mégot de cigarette négligemment abandonné peut mettre 1 à 2 ans pour se dégrader, et il peut à lui seul polluer 500 litres d'eau... Un papier de bonbon ou un chewing gum mettront 5 ans à disparaître, tandis qu'un sac plastique mettra 450 ans !

Les déjections d'animaux sont aussi coûteuses pour la collectivité, que dangereuses pour les enfants ou les simples piétons. Elles posent de véritables problèmes : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants, mais aussi risques de chute pour les personnes âgées, malvoyantes ou à mobilité réduite. Elles représentent également une charge financière importante pour la commune (et donc ses habitants) pour assurer le nettoiement des sites.

Il suffit bien souvent d'emporter un simple sac plastique lorsque vous sortez promener votre chien. Sachez également que la commune est équipée de poubelles spécialement conçues pour cet usage, avec distributeur de petits sacs. Attention, ces containers ne sont pas destinés à recevoir d'autres déchets que les déjections canines, car ils subissent un traitement particulier.

Toutes les déjections d'animaux de compagnie sur le domaine public sont formellement interdites. S'ils ne récupèrent pas les besoins de leur chien, les contrevenants sont passibles d'une amende de 38 €, pouvant s'élever à 150 € en cas de récidive.

Les chiens sont interdits dans le parc
Pour des raisons de sécurité, les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte du parc. Ailleurs, sur les domaines publics et privés de la Commune, les chiens doivent être tenus en laisse et munis d'un collier et d'une plaque indiquant les nom et adresse de leur propriétaire. L'arrêté municipal concerné, daté du 7 mai 2010, est consultable en mairie.

Vous êtes responsable de votre animal
Le propriétaire de chien est civilement et pénalement responsable des dommages et blessures (in)volontaires provoqués par son animal. Le maître doit déclarer son chien à son assurance et souscrire à une responsabilité civile propre à son animal.

Stationnement

La police municipale reçoit quotidiennement des plaintes pour des véhicules mal stationnés, qui gênent la circulation, les sorties de propriétés, le déplacement des personnes à mobilité réduite, des poussettes, etc.

Il n'est pourtant pas compliqué de désencombrer son garage pour pouvoir y garer son véhicule, ou faire quelques mètres de plus à pied... d'autant plus que la commune est plutôt bien pourvue en places de stationnement...toutes gratuites !

ZONE 30

Sur toute la commune, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. La priorité est donnée aux piétons et cyclistes.

Les trottoirs sont réservés aux piétons. Les cyclistes de plus de 8 ans ne peuvent y circuler et doivent emprunter la chaussée.



Dans votre jardin

Les règles de base issues du Code civil imposent que les arbres ou arbustes d'une hauteur supérieure à 2 m à l'âge adulte (et non le jour de la plantation) soient plantés à au moins 2 m de la propriété voisine. Pour les plus petits, les plantations doivent être effectuées à 50 cm minimum du terrain voisin. Votre haie ne doit pas dépasser sur la voie publique et gêner la circulation sur la route ou le trottoir. **Des procès verbaux peuvent être dressés si la haie oblige les piétons à descendre du trottoir et emprunter la chaussée.**

En cas de **haie mitoyenne**, la responsabilité de son entretien appartient aux 2 voisins propriétaires. Avant de la tailler, assurer vous donc de disposer de l'accord de votre voisin. Enfin, s'il existe un mur de séparation mitoyen, chacun est libre d'y adosser une plante grimpante, pourvu qu'elle ne dépasse pas la crête du mur (attention tout de même à ne pas dégrader le mur, qui ne vous appartient que pour moitié !). Si celui-ci est privatif, seul le propriétaire peut y planter de la végétation.
Si vous n'avez pas le droit de couper les branches des arbres de votre voisin, même celles dépassant sur votre propriété, vous êtes en droit d'exiger que celui-ci les coupe au niveau de la limite séparatrice.
Vous êtes autorisé à ramasser tous les fruits du voisin qui tomberaient dans votre propriété. En revanche la récolte sur l'arbre est interdite ! Vous n'avez donc légalement pas l'autorisation de cueillir les fruits portés par les branches qui dépassent la limite séparative.
A savoir : les règlements de copropriétés peuvent présenter des dispositions différentes qu'il est obligatoire de respecter. Pour cela, renseignez-vous auprès de votre conseil syndical ou de votre syndic.

Le bruit

Le bruit est un facteur essentiel de tension entre voisins. Pour la tranquillité de tous, l'article 7 de l'arrêté municipal n°09-191/A impose que : «les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils et appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses [...] **ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.»**

Sécurité

Opération Tranquilité Vacances

La police municipale vous propose de surveiller votre habitation en votre absence. Si vous partez en vacances ou devez vous absenter pendant plusieurs jours pour toute autre raison, les policiers municipaux du Plessis-Pâté peuvent passer à l'extérieur de votre domicile pour vérifier si tout va bien.

Pour cela, vous devez vous faire connaître auprès de la Police Municipale. Pour la première année, ses agents sont équipés d'une tablette tactile connectée 4G, sur laquelle une application permet de localiser très précisément les habitations. Pour cette première, il vous sera demandé de signer un formulaire.

Les comptes-rendus des patrouilles de contrôle sont effectués en direct, puis envoyés par mail aux habitants qui le souhaitent. Un gain de temps administratif appréciable qui va pouvoir se faire au bénéfice du «terrain».
Vous pouvez également faire surveiller votre logement par la gendarmerie de Marolles, qui travaille avec la même application.



Ayez les bons reflexes !

Une plaquette sur «la sécurité au quotidien», qui recense les gestes utiles et les réflexes à acquérir pour plus de sécurité, est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également la télécharger sur le site de la ville, rubrique « cadre de vie – sécurité ».

Pré-déposez votre plainte en ligne !

Depuis 2013, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne, si vous êtes victime d'une infraction contre les biens dont l'auteur vous est inconnu. En vous connectant depuis n'importe quel accès à Internet, vous renseignerez un formulaire et obtiendrez un rendez-vous auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer votre plainte. Finies les files d'attente ! Rendez-vous sur :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
Attention, la pré-plainte ne concerne pas les situations d'urgence. Dans ce cas, téléphonez au 17 ou au 112 ou présentez-vous directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

Application «Stop cambriolages»

Gratuite, cette application est proposée à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS. Elle permet de recevoir des alertes, en temps réel, de situations contre lesquelles il est indispensable de se prémunir, de s'approprier un maximum de conseils pour se protéger contre les cambriolages et d'être guidé en cas de cambriolage.

PV électronique

Depuis 2014, la Police municipale du Plessis-Pâté dispose du procès-verbal électronique, réalisé sous forme numérique au moyen d'un boîtier et traité directement par le Centre national de traitement de Rennes ; il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.

Police municipale
Tél. : 01 60 85 59 15
policemunicipale@leplessispate.fr

Gendarmerie de Marolles
Tél. : 01 64 56 18 03 ou 17

Les travaux **de l'été**

Depuis la fin du mois de juin, entreprises et services techniques municipaux se sont attelés aux chantiers d'été. Plusieurs équipements vont bénéficier d'une cure de jouvence durant cette période, considérée comme la moins gênante pour les usagers.



Espace Jeunesse

Avec une ouverture prévue à l'automne prochain, le nouvel Espace Jeunesse se situera dans les anciens locaux de la médiathèque, accolés à l'école élémentaire Léon Blum. Plusieurs entreprises ont été retenues pour effectuer les opérations suivantes :

• Désamiantage du bâtiment qui est ancien
• Travaux de plomberie, peinture et électricité
• Création d'un espace kitchenette
• Création d'une terrasse extérieure
• Mise en accessibilité du local

Centre commercial «Les Arcades du Clos»

• Ravalement total du centre et reprise de l'éclairage de la coursive extérieure
• Reprise de la devanture de la boulangerie et mise en accessibilité du commerce.

École maternelle du Parc

• Désamiantage du bâtiment
• Reprise des sols sur la totalité de la partie ancienne de l'équipement
• Reprise de l'espace sanitaire (wc adaptés aux personnes à mobilité réduite, espace douche et création de cloisons).

Complexe sportif

• Reprise partielle des toitures du gymnase et du club house
• Réorganisation du système d'ouverture
• Poursuite de la remise en peinture commencée l'été dernier
• Remplacement du bungalow dégradé dédié au club de pétanque

Les travaux auront probablement lieu jusqu'au début du mois d'octobre. Le complexe sera fermé jusqu'au 15 août.

Espace Michel Berger

• Reprise de la totalité du plafond et de l'éclairage de la grande salle Starmania
• Travaux dans les loges rendus nécessaires suite à un incendie survenu au mois de juin
• Travaux de peinture

L'Espace Michel Berger sera fermé au moins jusqu'au 15 août.

Rue Mozart

• Abattage de certains arbres devenus dangereux. Comme décidé collectivement en réunion publique avec les riverains, il n'est pas prévu de nouvelles plantations.
• Réaménagement du stationnement (à cheval sur le trottoir).

École élémentaire Léon Blum

• Quelques travaux de peinture qui n'ont pas pu être réalisés l'année dernière.

C'est déjà fait !

• Travaux de clôture du pré aux chevaux (rue G. Fergant) suite à des dégradations et au vieillissement de l'installation.

• Installation d'une clôture pour délimiter les espaces public et privé au niveau du square des Roses.

• Finalisation par les élèves du CFA de Brétigny du billodrome de l'école élémentaire offert par la Caisse des Ecoles.

Des espaces verts gérés durablement

La Commune obtient la 4e feuille du trèfle Phyt'Eaux Cités

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans une démarche « zéro phyto », dans le cadre d'une gestion différenciée des espaces verts de son territoire. Adhérente du programme Phyt'Eaux Cités, initié par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, Le Plessis-Pâté vient d'être récompensée par le diplôme de la 4ème feuille du trèfle Phyt'Eaux Cités.

Gestion différenciée : soyez acteur !

Dans le cadre de sa démarche de gestion différenciée, qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces verts la même intensité ni la même nature de soins, la Ville a défini plusieurs sites pilotes, tels que le Lac de la Rogère, le cimetière nouveau, les espaces autour de la mairie, etc. En septembre prochain, les riverains seront contactés pour être associés à cette démarche qui vise à protéger la biodiversité, réduire les besoins en eau, limiter les pollutions, etc.





Le Val d'Orge vote à l'unanimité **pour une régie publique de l'eau**

Lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2015, les élus de l'Agglomération ont décidé à l'unanimité de gérer en régie le service public d'eau potable sur le périmètre du Val d'Orge. Ce nouveau mode de gestion sera effectif à compter du 1er mai 2017, date à laquelle les contrats de délégation de service public conclus pour ses 10 communes membres arriveront à échéance (9 contrats avec La Lyonnaise des eaux et 1 avec Véolia).

Cette décision intervient au terme de nombreuses études et d'une analyse comparative approfondie des deux modes de gestion menées par l'Agglomération depuis plusieurs années. Avant de se prononcer, les élus du Val d'Orge avaient souhaité recueillir l'avis des Valdorgiens à travers une grande consultation publique qui a eu lieu du 11 mai au 9 juin 2015. Les habitants avaient majoritairement exprimé leur préférence pour la régie : 78 % des votes contre 22 % pour une délégation de service public.

A travers cette décision, les élus du Val d'Orge ont fait le choix du mode de gestion qui permettra à la fois d'assurer le meilleur service possible, au meilleur coût pour les usagers et la collectivité.
Le Conseil communautaire a également adopté une motion mandatant le Président de l'Agglomération et le Bureau communautaire pour rechercher les modalités opérationnelles d'une régie permettant de construire «le meilleur service». En s'appuyant par exemple sur des prestataires susceptibles de contribuer à l'efficacité opérationnelle et à une exposition financière maîtrisée.
Ces décisions seront validées à chaque étape de la mise en œuvre par le Conseil communautaire.



Concours floral : vous pouvez encore participer !

Votre jardin ou votre balcon sont visibles depuis la voie publique ? On vous fait souvent des compliments sur vos plantations ... Inscrivez-vous en mairie pour devenir lauréat du concours floral 2015, qui récompensera comme chaque année à l'automne les plus beaux aménagements. **La date limite d'inscription a été repoussée au 31 août pour laisser le loisir au plus grand nombre de participer.**

Avis d'enquête publique

Le Préfet de l'Essonne soumet à enquête publique la demande d'autorisation de la société LPFE Bondoufle d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement sur le territoire des communes de Bondoufle et du Plessis-Pâté, ZAC des Bordes. Cette enquête a lieu depuis le 22 juin et jusqu'au 24 juillet prochain. Durant cette période, un exemplaire du dossier de demande d'autorisation et un registre sont à la disposition du public à la mairie de Bondoufle et du Plessis-Pâté. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie les 22 et 27 juin, et 9 et 24 juillet.
Toutes les infos sur leplessispate.fr

Agglo' bus évolue

Lancé il y a 2 ans, le service de transport à la demande « Agglo'bus » va connaître des aménagements. A partir du 6 juillet 2015, les lignes 3 (qui passait par Le Plessis-Pâté) et 4 du réseau seront supprimées, ainsi que toutes les courses du week-end et des jours fériés (très peu utilisées), et ce afin d'optimiser le service à partir de la rentrée en augmentant les fréquences de passage et en améliorant la desserte sur les lignes les plus utilisées.
Plus d'infos sur www.valdorge.fr

Le Plessis-Pâté, une commune pas comme les autres

La base aérienne, Val Vert, les factures de gaz non justifiées, le quotidien et les actions à long terme, sont autant de sujet sur lesquels nous devons nous battre, nous interroger, nous préparer tous les jours.

Vous l'avez sans doute suivi, il a fallu une campagne médiatique intense pour se faire entendre sur une facture de gaz injustifiée et ubuesque. Parce que nous faisons des économies d'énergie, notre ancien fournisseur de gaz voulait nous taxer en vertu d'une clause d'un contrat vieux de 23 ans et qui ne doit plus exister depuis l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie.

Nous avons eu gain de cause et 7400€ ont finalement été annulés. Nous avons appris que c'est plus de 3000 dossiers en France qui sont dans cette situation. Si notre combat a pu servir l'intérêt général, le respect des deniers publics et le bon sens, tant mieux.

Mais qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour être entendu ! C'est ahurissant que des affaires aussi simples doivent mobiliser autant d'actions. Depuis de nombreuses années nous avons pris l'habitude que des dossiers qui paraissent couler de source soient, au final, rendus compliqués.

C'est le cas pour la base aérienne. Vous le savez, la rétrocession des terrains attend depuis maintenant un an. Tout est prêt pour commencer à accueillir les premières entreprises et avec elles les emplois qui nous font défaut dans notre secteur. Là encore, il faut se battre, convaincre, démontrer que le monde économique n'est pas en mesure d'attendre des mois ou des années que de savants messieurs et dames à Paris aient fini de réfléchir. Le temps de l'entreprise n'est pas celui des administrations et quand le politique faiblit, rien ne se passe.

Notre pays a des atouts, une relance de l'économie émerge timidement, nous sommes prêts à accompagner ces dynamiques pour le bien de notre territoire, pour créer des emplois de tous niveaux à proximité de nos concitoyens, laissez-nous avancer.

Le Plessis-Pâté avec vous

Vous avez dit Fibre ?

«2014 : l'année du très haut débit» ce titre vous rappelle quelque chose ?

Le thème d'un tract signé Sylvain Tanguy pendant la Campagne électorale des Municipales !!

Revenons sur certains passages : «Sylvain Tanguy a impulsé et défendu le transfert de compétence du très haut débit...» «Plessis Pâté est l'une des trois communes jugées prioritaires au regard de leur faible débit...» «Nous touchons au but pour le plus grand bien de la population, des entreprises et de nos services publics»...

En fait qu'avons nous constaté depuis cette promesse ?

Sylvain Tanguy a été réélu... quoi d'autre ?

A l'été 2014, le point de raccordement du réseau de fibre optique est installé à l'entrée du Plessis-Pâté... Le voilà le très haut débit à 100 Mbits/s... finies les connexions internet d'un autre âge, nos concitoyens se prennent à rêver de services numériques vecteurs de qualité, de modernité, de confort, avec des attentes tellement intenses...

Normal puisque Plessis-Pâté était jugé prioritaire avec ses pauvres 2 Mbits/s !

Las ! nous voici en 2015 et bientôt à la fin du premier semestre. Plessis-Pâté ne répondant plus (à l'heure de dépôt exigée de cet article), seule l'Agglomération s'est félicitée de ce que 2015 sera l'année de la révolution numérique pour les foyers valdorgiens mal desservis en ADSL avec un calendrier où Plessis-Pâté, initialement prioritaire, paraît singulièrement reculer en dernière phase...

Des dérapages mal contrôlés, des retours concrets sur investissements qui se font cruellement attendre, en bref, une promesse non tenue !

Vos élus « Le Plessis Pâté d'abord » : Anny-France Thuret, Annick Pommier, Jean-Paul Sirvente, Nicole Geys, Jean-Luc Estrade



Canicule : les bons gestes

Comme chaque année, nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle canicule qui pourrait mettre la santé de toute la famille en danger. Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs qui peuvent durer plusieurs jours et nuits. Quelques conseils pour vivre ces périodes sereinement.

Enfants et adultes : boire beaucoup

Chez l'enfant et l'adulte, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Le risque est de se déshydrater. C'est pourquoi il faut boire très régulièrement.

Évitez également les efforts physiques intenses, ne restez pas en plein soleil et maintenez votre maison à l'abri de la chaleur (en fermant les volets par exemple). Soyez vigilant au travail, pour vous et vos collègues. Enfin, il y a des personnes encore plus fragiles que vous : pensez à prendre des nouvelles de votre entourage.

Personnes âgées : se mouiller régulièrement

Chez les seniors, le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37 degrés. Le risque est «d'attraper un coup de chaleur». Des recommandations simples peuvent vous permettre d'éviter l'hyperthermie : mouillez votre peau plusieurs fois par jour, tout en assurant une légère ventilation.

Ne sortez pas aux heures les plus chaudes et maintenez votre habitation à l'abri de la chaleur. Forcez-vous à passer plusieurs heures dans un endroit frais ou, encore mieux, climatisé. Mangez normalement (fruits, légumes, soupe, pain...) et buvez 1,5 litre d'eau par jour (pas d'alcool !). Pensez à donner des nouvelles à votre entourage qui pourra mieux réagir en cas de problème.

Personnes fragiles : inscrivez-vous sur le registre du CCAS !

Les personnes âgées (plus de 70 ans), handicapées, ou encore isolées sont plus fragiles. Inscrivez-vous sur le registre du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui pourra s'enquérir de vos besoins et vous venir en aide en cas de canicule.

CCAS
Place du 8 mai 1945
Tél. : 01 60 85 59 06

L'Université du Temps Libre au Plessis-Pâté

Le 8 juin, la commune accueillait les adhérents de l'UTL pour une visite de la ferme rénovée et de la Base aérienne 217.



Permis piéton pour les CE2

Le 26 juin, les élèves de CE2 ont passé leur « permis piéton », aux côtés des gendarmes. Une initiative nationale pour permettre aux enfants d'assurer leur propre sécurité.





Le 13 juillet de 16h à 20h
Venez donner votre sang
à l'Espace Michel Berger.
Informations au
0 800 109 900

Boxe
et handicap

Le Kraken Boxing Club s'investit auprès d'un public en situation de handicap depuis sa création récente, en septembre 2014. Le comité départemental de savate boxe française de l'Essonne s'intéresse au développement de la discipline auprès de ce public. Une commission handicap, dont fait partie le club, a été mise en place afin de créer des partenariats avec le sport adapté et handisport.

Séverine Busson, présidente de l'association, explique : «Grâce à nos entraineurs, sensibilisés à l'accès de tous à la discipline, une étroite collaboration avec le sport adapté a été mise en place cette saison».

C'est dans ce cadre que le Kraken Boxing Club a représenté la savate boxe française, le 7 octobre à Sainte-Geneviève-des-Bois et le 16 avril à Savigny, lors de journée «sport pour tous» qui propose des initiations sportives à un public en situation de handicap physique et mental ainsi qu'à des élèves d'élémentaire et collège. Nous avons par ailleurs fait boxer 4 jeunes adolescents venant d'IME en démonstration d'ouverture lors des championnats d'Europe jeune de Boxe Française Savate le 4 octobre dernier aux Ulis.

Ces grandes journées nous permettent notamment de conclure des partenariats avec des établissements spécialisés, qui souhaitent mettre en place des pratiques sportives pour leurs adhérents.

Notre club a participé à plusieurs actions de ce type tout au long de l'année, parce qu'il nous parait naturel et important que tout public puisse découvrir les disciplines pieds-poings et les valeurs qui y sont associés.»

Contact
kraken.boxingclub.free.fr

Les Petits Sportifs

Une saison se termine et une nouvelle se prépare. Afin que tout se passe au mieux, le club des Petits Sportifs conseille vivement aux parents qui souhaitent l'adhésion de leur enfant de faire une préinscription.
Pour cela, vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site internet www.petits-sportifs.fr.

Pour que la préinscription soit valide, le dossier complet doit être déposé avant le 15 août 2015 à l'adresse indiquée.

Pour toute question, l'équipe de l'association est à votre disposition par mail à :
bureau@petits-sportifs.fr.

Toute l'équipe souhaite de bonnes vacances aux enfants !

Karaté Club Shotokaï



2014/2015, première saison bien remplie pour le Karaté Club Shotokaï du Plessis-Pâté, s'achève.

En plus des entraînements du mardi pour les enfants et du samedi pour les adolescents et les adultes, le KCS a effectué une démonstration lors de la fête des associations et lors du Téléthon. Le club s'est également réuni autour d'une galette des rois en janvier et a partagé un repas de fin de saison en juin où petits et grands ont profité d'un moment de convivialité.

Côté sportif, les enfants ont participé à leur première compétition à Vigneux-sur-Seine. Ils ont remporté leurs premières coupe et médaille. Encore toutes nos félicitations !
Pour les plus grands, nos sportifs ont participé à un stage de trois jours à Buthiers (77) avec des entraînements de jour et de nuit.
Enfin, ils ont tous passé et obtenu leur grade, le premier pour certains.
La prochaine saison sera encore plus riche en cours et en stages. Rendez-vous à la fête des associations pour plus de renseignements ou auprès du club.

Contact
Tél. : 06 40 60 72 48
karate.plessis@gmail.com
http://karate-plessis.e-monsite.com

Rendez-vous le 5 septembre pour la Fête des associations



La traditionnelle Fête des associations aura lieu le samedi 5 septembre au centre sportif du Colombier.

Tout au long de la journée, vous pourrez rencontrer les bénévoles, choisir vos activités, assister à des démonstrations et pourquoi pas participer à des initiations !

Comme chaque année, la buvette sera assurée par la Caisse des Ecoles.

Le programme détaillé sera disponible fin août-début septembre.

Et en attendant... Guide des associations

Le guide des associations plesséiennes est disponible en téléchargement sur le site de la ville, rubrique «votre mairie», «publications».

Rendez-vous sur www.leplessispate.fr

Art et Théâtre de la Noue Rousseau

L'Association remercie ses élèves de leur esprit participatif comme de leur assiduité au long de cette année artistique 2014/2015 et leur souhaite un très bel été. Venez les rejoindre ! Rendez-vous à la Fête des associations le 5 septembre pour vous faire bénéficier d'enseignements de haute qualité dans les 4 disciplines :

- le théâtre adultes/enfants
- la peinture adultes/enfants
- la sculpture-modelage adultes
- l'éveil aux arts appliqués enfants

Bonnes vacances à toutes et tous !
Informations détaillées sur :
http://asso.noue-rousseau.kitasso.fr

Tennis de Table : Une superbe saison !

L'équipe 1 en D2 termine 2e de sa poule à l'issue d'un dernier match contre Ballancourt. L'équipe 2 en D3 termine 1ère de sa poule, au bout du suspens car tout s'est joué au dernier set du dernier match contre Athis-Mons, remporté 13-11 au 5ème set. Elle passera en division supérieure D2 l'année prochaine ! La valeureuse équipe 3 s'est maintenue en D4.
Les jeunes ne sont pour l'instant pas inscrits en compétition. Plusieurs pourront y prendre goût l'année prochaine en individuel... et peut-être renforcer l'équipe 3 ?
Félicitations à tous les joueurs, à l'état d'esprit qui les anime lors des entraînements et compétitions, et un grand merci à l'entraîneur !
Infos : http://pptt.over-blog.com

Vos prochains rendez-vous avec le Comité des Fêtes

Grandes eaux musicales de nuit au château de Versailles : 19 septembre 2015

Tarif : 20€ pour les Plesséiens, 24€ pour les personnes hors commune.
Transport en car compris. Départ à 19h précises, retour environ à minuit. Nombre de places limité (priorité aux Plesséiens). La réservation se déroulera sur le stand du Comité des Fêtes lors de la Fête des associations le 5 septembre.

Grande fête d'octobre
Samedi 10 octobre 2015
Soirée joyeuse et colorée au cours de laquelle vous pourrez déguster un repas traditionnel de grande qualité. En vedette, il vous sera proposé un spectacle de danses tahitiennes qui vous emportera au bout du monde et vous fera rêver au son des musiques rythmées. En deuxième partie de soirée, la piste de danse vous accueillera pour vous permettre d'évoluer sur des rythmes divers.
Tarif : 25€ pour les Plesséiens, 30€ pour les personnes hors commune, 15€ pour les moins de 12 ans.
La réservation se déroulera sur le stand du Comité des Fêtes lors de la Fête des associations le 5 septembre.

Saint Sylvestre
Pensez dès maintenant à réserver votre soirée du réveillon, afin de passer un moment festif organisé par le Comité des Fêtes qui vous proposera un passage inoubliable à l'année 2016.

Jouer... Chanter... Danser...
Et si vous prépariez la rentrée ?


© Anabell Guerrero

L'École Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand est un établissement artistique communal dont le calendrier pédagogique se déroule sur 35 semaines. Elle donne la priorité à l'enfance et à la jeunesse, tout en accueillant les adultes en pratique amateur.

Le projet de l'EMMD ? Vivre la musique et la danse comme indissociés, dès la première année d'éveil. A 5 et 6 ans, les enfants intègrent la musique et la danse comme un parcours global au cours de séances menées conjointement par deux enseignants, un musicien et un danseur.

Au principe également du projet pédagogique de l'EMMD, la pratique collective : apprendre à jouer pour jouer ensemble !

Enfin, l'école intègre la mixité comme un objectif à atteindre dans toutes les disciplines, et elle entend déconstruire les stéréotypes filles-garçons : oui, les unes peuvent s'inscrire en batterie ou guitare, et les seconds en danse contemporaine ou modern jazz !

Ouverte à toutes les esthétiques musicales et chorégraphiques sans distinction, du répertoire classique aux musiques actuelles, l'EMMD poursuivra à la rentrée de septembre le développement initié depuis trois ans : création de la 3ème année du cursus danse modern jazz, entrée des cordes, consolidation des chœurs (chœur classique, mixte moderne, chœur d'enfants), consolidation des ateliers pour les juniors et les adultes (danse contemporaine, instrumental jazz, musiques actuelles, harmonie...)

L'EMMD Michel Legrand aura également à cœur de poursuivre sa programmation de concerts-auditions, de spectacles **Danse en scène** et autres performances à La Grange, de collaborer avec la Médiathèque intercommunale, de tricoter des amuse-bouches et autres surprises avec la saison culturelle du Plessis-Pâté. Enfin, après avoir accueilli les épreuves du Bac Art danse en juin dernier, elle n'est pas peu fière d'accueillir en résidence, à l'automne prochain, la compagnie de danse Picomètre. Vous avez donc tout l'été pour vous inscrire... sans hésiter !

Ecole Municipale de Musique et de Danse - Mode d'emploi



EMMD Michel Legrand
8, rue Gilbert Fergant
01 60 85 99 93 – 01 60 84 61 28
emmd@leplessispate.fr
Bureaux ouverts de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

Le 15 juin dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'offre d'enseignement de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand, ses tarifs et modalités d'inscription.

Ce qui a changé :
- La grille tarifaire à compter de la rentrée 2015 : les nouveaux tarifs tiennent compte de la refonte des quotients familiaux, et s'échelonnent du QF 1 à 9 ; une tarification unique Extérieurs a été créée
- Une remise de 40 % (et non plus 20 %) accordée aux élèves en double cursus musique et danse.
- La création d'un forfait pratique instrumentale + pratique collective : ce forfait concerne les adultes non débutants (à partir de la 3ème année d'instrument)

Les (ré)inscriptions pour la rentrée 15-16

Les (ré)inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 juillet, puis à partir du 17 août. Pour vous inscrire, vous êtes invités à retirer un dossier directement au secrétariat de l'EMMD, ou à le télécharger sur le site de la ville., www.leplessispate.fr (rubrique «culture-loisirs»).

Retour sur la Fête de la Musique 2015 !



Le **Dixit Dominus** de Haendel a été magnifiquement interprété par le Chœur de femmes du Plessis-Pâté, auquel se sont joints les chœurs essonniens placés sous la baguette d'Arturo Rivero. Au 1er violon, Jessica Frey et au clavecin, Michiko Mori.



Emmené par Donna Khalife à la contrebasse, le chœur d'enfants de l'EMMD swingue et improvise sur Duke Ellington et Fats Waller.

Michel Pouzol, député de l'Essonne, Sylvain Tanguy, maire du Plessis-Pâté et Hélène Dian-Leloup, adjointe au maire en charge de la culture ont dévoilé la plaque inaugurale, marquant dans l'histoire de l'EMMD son inauguration le 21 juin 2014 en présence de Michel Legrand.



Baptiste, 7 ans, au saxophone, le papa à la guitare : le plus jeune élève de l'EMMD a époustouflé le public comme il a conquis son professeur, Jean-François Bert.



Précédé de l'Atelier Juniors que dirige Axel Colombel, l'Ensemble Musiques Actuelles conduit par Eric Gautier a clos la Fête de la Musique 2015, côté cour, sous le préau couvert, avant de laisser la place au DJ Guillaume Desbois. Une invitation à danser sur le pavé...



Ils sont dix huit choristes à former le chœur mixte moderne et à faire chanter le jazz ce 21 juin, accompagnés de l'atelier instrumental jazz, que dirige Donna Khalife. Nom de scène ? Les Plessis Cats...



Carnet



NAISSANCES

Nous avons le plaisir de
vous annoncer la naissance de :

- **BOU Lucas** né le 21 avril 2015 à Clamart
- **AUTISSIER Matteo** né le 28 avril 2015 à Paris 12ème
- **ROGER Charles** né le 7 mai 2015 à Longjumeau
- **JOUANGUY Maxence** né le 21 mai 2015 à Arpajon
- **SPOOR PICHARD Maëlle** née le 22 mai 2015 à Le Kremlin Bicêtre
- **DUCORBIER Léo** né le 8 juin 2015 à Arpajonà Corbeil-Essonnes



DÉCÈS

Nous présentons toutes nos
condoléances aux familles et amis de :

- **BEZANÇON Julien**
  Décédé le 14 février 2015 à Arpajon
- **PARDO Jean Joseph**
  Décédé le 20 mai 2015 à Arpajon
- **CUZET Alain**
  Décédé le 30 mai 2015 à Le Kremlin-Bicêtre



Agenda

14 juillet à 19h30
Pique-nique et feu d'artifice
Centre sportif Le Colombier

5 septembre à 10h
Fête des associations
Centre sportif Le Colombier

26 septembre à 10h
Journée scientifique
Espace Michel Berger

Hommage à Alain Cuzet



Alain Cuzet est entré au conseil municipal à nos cotés en mars 1983. Il était très apprécié de ses collègues dans différentes commissions : finances, informations, et surtout dans la commission scolaire où il a été l'un des acteurs de la restructuration du centre de loisirs, nouvellement construit fin 1985, début 1986. Son investissement, son sens de la réflexion, son écoute des autres, son sens de l'organisation, ont été un atout majeur dans la gestion de ce dossier. Par ailleurs et dans la continuité, il a été, par sa participation très active et fortement appréciée, l'un des piliers de la caisse des écoles, pour l'organisation des lotos et rallyes touristiques autour de notre village, durant de nombreuses années.

Le 30 avril 2011, la caisse des écoles a organisé à nouveau un rallye autour de Dourdan, et c'est tout naturellement à Alain (en retraite de la caisse des écoles, depuis de nombreuses années) que je me suis adressé pour m'épauler. Il a répondu spontanément compte tenu de son immense générosité.

Sa disparition soudaine nous a peiné, nous garderons de lui le souvenir d'un homme de grand cœur, d'une générosité hors du commun. Son calme et son sourire quotidien nous manquent déjà.
Merci Alain pour tout ce que tu as fait.

Christian Le Goff,
ancien maire adjoint, président du conseil des sages



LA MAIRIE

Place du 8 mai 1945
Tél. : 01 60 85 59 00

Site internet : www.leplessispate.fr
Courriel : mairie@leplessispate.fr
Facebook : Commune du Plessis-Pâté

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h et 15h à 18h
Mercredi : 8h30 à 12h
Samedi : 9h à 12h
Fermeture estivale :
La mairie sera fermée les samedis matin du 18 juillet 2015 au 22 août 2015 inclus

LE CCAS

Tél. : 01 60 85 59 06
courriel : ccas@leplessispate.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h
Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ces horaires par téléphone ou courriel.

URGENCES SOINS

➜ Centre anti-poison
Tél. : 01 40 05 48 48
➜ Hôpital d'Arpajon
18, avenue de Verdun
Tél. : 01 64 92 92 92
➜ Centre Hospitalier Sud Francilien
116, Bd Jean Jaurès à Corbeil-Essonnes
Tél. : 01 61 69 61 69
➜ Clinique de l'Yvette
SOS Mains et Doigts
41, route de Corbeil à Longjumeau
Tél. : 08 26 30 60 30

➜ Cabinet dentaire
Tél : 01 60 84 72 56
➜ Cabinet médical
Dr BENSALEM Nabil
Dr NADRI Cheick
Tél. : 09 81 91 76 90
Sur rendez-vous
Du lundi au vendredi : 9h-14h / 16h-20h
samedi : 9h-14h
➜ Infirmières
Mme Larivain : 01 60 84 11 62
Mme Pwaleniak Djaziri : 09 51 67 49 67
Mme Cousin-Fayolle : 01 60 84 00 79

URGENCES – SÉCURITÉ

➜ Gendarmerie
Rue du Potager
Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 18 03 ou 17
➜ Police Municipale
Tél. : 01 60 85 59 15
➜ Sapeurs Pompiers
Avenue Guynemer à Brétigny-sur-Orge
18
➜ SAMU
15
➜ Urgence Gaz GRDF
0 800 473 333

AGENCE POSTALE

9, avenue Gilbert Fergant
Tél. : 01 60 85 17 16
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h
Fermeture estivale :
L'agence postale sera fermée les samedis matin du 18 juillet 2015 au 29 août 2015 inclus

ADMINISTRATIONS

➜ Sécurité sociale
Tél : 0 820 904 125
➜ Hôtel des impôts
29 rue du Général de Gaulle à Arpajon
Tél. : 01 69 26 84 00
➜ Trésorerie de Sainte-Geneviève-des-Bois
3, rue Emile Kahn
Tél. : 01 60 15 03 72
➜ Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France à Evry
Tél. : 01 69 91 91 91

EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ

➜ Dépannage GDF / Raccordement GRDF
Tél. : 0 800 47 33 33 / 09 69 36 35 34
➜ Dépannage EDF
Tél. : 0 810 333 091
➜ Lyonnaise des eaux
46, avenue des Gardes Messiers
à Villemoisson sur Orge
Service administratifs : 01 69 51 75 00
Urgences : 0 810 883 883
Service clientèle : 0 810 383 383

TAXI

Taxi Cathy
Tél. : 06 07 54 75 41
Fax : 01 60 75 15 20

Nouveaux horaires pour la DDFIP

A compter du 1er juillet 2015, tous les centres des finances publiques du département seront fermés au public les mardi après-midi et jeudi après-midi.

Les horaires d'ouverture aux usagers de ces centres resteront inchangés les autres jours de la semaine.

Infos : www.impots.gouv.fr

14 juillet 2015

feu d'artifice musical à 23h

spécial «pop-dance»

19h-22h : pique-nique républicain

- Apéritif offert par la Mairie
- Barbecues à disposition pour vos grillades

(repli dans le gymnase en cas de pluie)

Centre sportif Le Colombier



www.leplessispate.fr

Le Plessis-Pâté